



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022

### Compte-rendu de réunion

#### Présents :

Mr le Maire Moïse CARON

Yannick CAILLET 1<sup>er</sup> adjointPatrick WALLET 3<sup>nd</sup> adjointCharlène MOUSSET 4<sup>nd</sup> adjoint

Laurent BESNARD

Isabelle FRETZ

Alexandre PHILISPART

#### APPEL NOMINATIF DES PARTICIPANTS

Mr le Maire procède à l'appel de chaque membre participant et fait passer la feuille de présence pour signature.

#### Absents excusés :

Daphné PERROT 2<sup>nd</sup> adjoint, pouvoir donné à Charlène MOUSSET

Aurore PREAUD, pouvoir donné à Moïse CARON

Jocelyne COUSSEAU, pouvoir donné à Isabelle FRETZ

Laurent CHABRILLAT, pouvoir donné à Yannick CAILLET

#### Absents non excusés :

Gilles BONIN, sans pouvoir

Kelly CHEVALLIER, sans pouvoir

Estelle LANCELOT, sans pouvoir

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 19h05. Elle a été levée à 19h50.

**Secrétaire de séance :** Charlène MOUSSET

#### RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

#### I. APPROBATION DU CR DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

#### II. POINT FINANCES (CMT)

1) Dépenses à fin juin 2022

2) Trésorerie à fin juin 2022

#### III. DÉLIBÉRATIONS

1) Vote d'une demande de ligne de trésorerie au CRCA et autorisation donnée à Mr le Maire de signer tout document y afférent

#### IV. QUESTIONS DIVERSES

## I. APPROBATION DU PRÉCÉDENT CR DU CONSEIL MUNICIPAL

N'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter pour le CR du 21 juin 2022.

<b>Contre :</b>	<b>0</b>	<b>Abstention :</b>	<b>0</b>	<b>Pour :</b>	<b>11</b>
-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	-----------

Ce CR est donc validé à l'unanimité.

## II. POINT FINANCES (CMT)

### 1) Dépenses à fin juin 2022

Nous allons faire un point à fin juin sur les dépenses, notamment les plus importantes et voir sur lesquelles nous pouvons soit faire des économies, soit étaler le paiement de certaines dépenses qui sont payées en une seule fois en début d'année, ce qui nous génère des décalages de trésorerie.

### 2) Trésorerie à fin mai 2022

La trésorerie était de 3 K € hier, notamment à cause d'un rattrapage d'EDF qui n'avait pas envoyé les factures, et de recettes qui se font attendre. Nous sommes aujourd'hui à +92 K €. D'où l'importance de contrôler le flux régulièrement, et d'essayer de lisser au mieux les dépenses, compte tenu des fluctuations que nous pouvons avoir.

## III. DÉLIBÉRATIONS

### 1) Vote d'une demande de ligne de trésorerie au CRCA et autorisation donnée à Mr le Maire de signer tout document y afférent

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la trésorerie actuelle ne nous permet pas d'honorer certaines dépenses du fait de paiements en une seule fois de certaines factures, ce qui plombe les comptes. De plus, le décalage entre les dates de recettes P503 versées le 20 du mois et les dépenses, salaires par ex versées le 18 du mois font que nous sommes trop juste.

Mr le Maire propose de mettre en place une ligne de trésorerie de 40 K euros auprès du CRCA afin de faire face à des décalages ponctuels de trésorerie selon les principales caractéristiques ci-dessous :

Montant de la ligne de trésorerie :	40 000 €
Taux variable sur index : Euribor 1 mois, moyenne flooré à	0%
Marge :	1.35 %
Périodicité de la facturation des intérêts :	Mensuelle, intérêts calculés à terme échu
Montant minimum des tirages :	15 000 €
Commission d'engagement :	0.10 % soit 40 €
Frais de dossier :	50 €

N'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

<b>Contre :</b>	<b>0</b>	<b>Abstention :</b>	<b>0</b>	<b>Pour :</b>	<b>11</b>
-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	-----------

## V. QUESTIONS DIVERSES

- LBT : Travaux de la Fortelle T1 & T2 terminés
- MCN : Depuis lundi 17, nous avons la fibre à la mairie
- YCT : Application « LOCALITI » sur portable qui permet d'avoir toutes les informations de la commune en un clic
- YCT : Le compromis de vente de l'ancienne mairie a été signé début juillet et le permis de construire a été déposé et est en cours d'instruction
- YCT : La licence IV des Vieilles Pierres a été achetée par ATELIER 13
- YCT : Affaire DENIS : nous avons reçu un recours au tribunal administratif le dernier jour de la prescription
- YCT : Côte de la Chesnay : projet de construction d'une maison en cours (dernier lot)
- MCN : Nous avons changé de Préfet dans le département
- CMT : Nous avons été sollicités par 4 kinésithérapeutes de Ménilles qui cherchent un local pour mars 2023 : quid de leur mettre à disposition le terrain derrière le terrain de foot pour qu'ils y installent des bungalows médicales... (il y a un projet médical sur St-Marcel en cours actuellement)
- YCT : Il faut penser à faire de la publicité (diffusion orale, bouche à oreille) pour notre local à côté de l'agence postale afin de trouver un locataire
- YCT : Food truck : Estelle LANCLOT viendra le mercredi soir en lieu et place de Fred et Sandrine à partir de cette semaine.

### RAPPEL DES PROCHAINES ÉCHÉANCES

Le prochain conseil municipal devrait avoir lieu le **21 septembre 2022** (la date sera confirmée sur le site internet de la mairie).

*À noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.*